



## CONDITIONS FINANCIÈRES DE LABELLISATION

Labellisation conditionnée à l'adhésion de l'entreprise à la fédération DLR.

### PRIX :

- **1097,50 € HT** pour l'audit de votre labellisation du Siège social.
- **977,50 € HT** pour les audits des Directions Régionales et de leurs sites.

### ATTENTION !

- Assurez-vous que le référentiel en votre possession est bien la dernière version.
- Utilisez les documents originaux qui vous ont été envoyés : seul(s) le ou les documents qui vous sont adressés seront pris en considération.
- Ne pas les retaper.

### RENOUVELLEMENT :

À l'échéance de votre labellisation, il sera procédé à un audit de renouvellement (voir Article 7 de la procédure de l'obtention de la labellisation).

- **1097,50 € HT** pour l'audit de votre labellisation du Siège social.
- **977,50 € HT** pour les audits des Directions Régionales et de leurs sites.

### AUDIT DE L'INTERVENTION CHEZ LE CLIENT :

Vous aurez la possibilité d'auditer l'intervention de vos salariés chez le client. Cette option est une démarche volontaire de la part de l'entreprise et le prix d'audit est réalisé sur devis.

Dans ce cas, le site client devra se trouver dans un rayon de 20 Km de l'agence (au-delà, facturation particulière à la charge de l'entreprise).